Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne 0.30
Six Mois	10 —	Réclames	— 0.60
Trois Mois	5 —	Faits divers	— 1.20
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus		Chroniques locale	— 3.50

Étrennes aux Expulsés

Anonyme de Tourcoing, 50 fr. — Une part de leurs étrennes : trois petites tourquennoises, 15 fr. — Un Breton, 3 fr.

SÉNAT

Séance du jeudi 13 janvier (suite)

L'élection du bureau

Le scrutin pour l'élection des quatre vice-présidents donne les résultats suivants :

Votants, 215 ; majorité absolue, 108. Sont élus vice-présidents : MM. Guérin, par 161 voix ; Leydet, 147 ; Poirrier, 136 ; Desmons, 132.

M. Magnin, qui n'était pas candidat, recueille 54 voix.

Sont élus secrétaires : MM. Théodore Girard, par 158 voix ; Gerraud, 155 voix ; Saint-Germain, 154 ; Forgemol de Bostquénard, 149 ; Gotteron, 145 ; Leroux, 143 ; Millès-Lacroix et Béraud, 141 voix.

On vote ensuite pour les questeurs.

MM. Dusolier, par 175 voix ; Guyot, 170 ; et Boanefoy-Sibour, 161, sont réélus questeurs.

Le bureau étant élu au complet, la séance est levée.

Séance aujourd'hui.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance de jeudi (suite)

DISCOURS DE M. DOUMER

Voici le texte du discours de M. Doumer qui a été haché d'interruptions :

Messieurs et chers collègues,

En prenant possession des hautes et délicates fonctions auxquelles vous m'avez appelé, je veux vous exprimer avant tout ma sincère et profonde reconnaissance.

M. Normand. — Exprimez votre reconnaissance à l'abbé Gayraud.

M. Berthoulat. — Silence aux Vadécard (Bravos).

Je ne m'illusionne pas sur les motifs de votre choix.

Si, en dehors de toute considération politique, les mérites et les services rendus l'avaient seul dicté, ce n'est pas à moi que serait allé cet honneur ; l'homme de parfaite probité, de grande vaisine morale qui m'a précédé au fauteuil, avait droit à vos suffrages unanimes, quand les questions de personnes se trouvaient uniquement en jeu.

Il n'en a pas été ainsi cette fois, mais l'élection faite, la souvenir des luttes dont elle est le résultat doit s'effacer.

M. Breton. — Vous serez trop heureux qu'on en fie votre trahison.

Du moins, celui que vous avez honoré de vos votes est-il décidé à les oublier pour puiser seulement dans la force et la sincérité même de ses opinions le respect des opinions de tous pour assurer avec impartialité le moyen de les développer librement devant vous.

C'est par un constant souci de maintenir la liberté et la dignité des discussions, de dégager d'elles la volonté de l'assemblée, que votre président peut gagner la confiance de tous.

J'ai l'espoir d'y parvenir et d'obtenir la bienveillance de tous collègues.

J'en ai besoin, car ce n'est pas sans une vive émotion que je viens occuper un poste où tant d'hommes éminents se sont succédé, où quelques uns ont laissé une mémoire glorieuse ; l'exemple qu'ils ont donné, la leçon à tirer de leur vie et de leur magistrature ne sauraît être perdue.

M. Albert Poulain. — Vous feriez mieux de vous taire, c'est votre deuxième trahison.

J'aurai à cœur de m'en inspirer et je serai heureux que la Chambre me permît de placer mes efforts sous l'égide de la belle et noble figure du président Floquet dont je fus ici-même le collaborateur.

M. Zévaès. — Floquet avait été dû par les républicains.

M. Breton. — N'insultez pas vos prédécesseurs.

M. Renault se lève mais de toutes parts on crie silence ! assez. **M. Renault** finit par dire : N'insultez pas la mémoire de Floquet : il a servi la République toute sa vie sans défaillance.

M. Doumer. — Vous n'avez pas la parole en ce moment.

M. Allard. — Il a peur ! Ils peur !

Avec le concours de toutes les bonnes volontés, avec l'aide des compétences et des talents si nombreux dans cette assemblée et, par malheur, si incomplètement utilisés, je m'efforcerai de faire aboutir les projets préparés par vos commissions, de rendre féconds les travaux législatifs.

Mon temps et mon énergie y seront exclusivement employés, espérant justifier par là, dans une certaine mesure, le témoignage de confiance que vous m'avez donné.

La Chambre arrive, en effet, à la période dernière de l'exercice de son mandat. Il est temps pour elle d'aboutir, de donner à la démocratie, dont elle est issue, les justes satisfactions qu'elle réclama, de réaliser les réformes depuis longtemps inscrites au programme républicain.

Le suffrage universel demande à bon droit autre chose que des promesses, de vaines formules ou des discours retentissants.

L'idéal de justice, d'émancipation et de solidarité humaine qu'il a conçu, ne lui fait pas perdre de vue les exigences de la vie nationale, ni ne lui fait dédaigner aucune des réalisations qu'elle peut conquérir sur sa route.

C'est parce que le pays a vu dans la République l'instrument même du progrès social comme le gage de son indépendance, qu'il l'a enracinée profondément et d'une façon indestructible dans le sol de la France et s'est prononcé avec une vigueur et une foi grandissante pour le régime de la souveraineté populaire et de la liberté.

(Salve d'applaudissements.)

A l'extrême-gauche. — Assez ! assez !

M. Bagnol. — Vous n'êtes pas en faute ! Vous êtes au pilori.

En la constatant à cette place, il y a tantôt vingt-cinq ans, le plus illustre de vos présidents, Gambetta, tenait un langage souvent cité depuis et que je vous demande la permission de vous rappeler :

« Je ne veux tirer, disait-il, qu'un enseignement de ces manifestations du pays en faveur de la République, c'est que pour répondre aux intérêts comme aux volontés de la France, il nous faut entourer la République que nous avons fondée d'institutions de plus en plus libérales et démocratiques, pour réunir tous les patriotes, tous les Français ».

Ces paroles du grand citoyen, si prématurément ravi aux espérances de la démocratie républicaine, méritent d'être entendues et appliquées à l'heure actuelle comme au jour où elles furent prononcées.

Les élus du suffrage universel veulent aujourd'hui ce que Gambetta voulait alors. Que la France donne au monde la spectacle d'une grande démocratie se gouvernant elle-même avec la conscience de tous ses droits et de tous ses devoirs, éprise de progrès, de justice et de liberté, résolue à être forte pour rester pacifique avec honneur.

M. Coffiard. — Voilà quelque chose que vous ne connaissez pas.

Bruit prolongé. Cris nombreux à l'ordre !

MM. Pastre et Mieza s'interpellent avec vivacité.

M. Pastre. — Ce n'est pas vous qui avez la police de l'assemblée.

M. Mieza. — La voilà, l'obstruction. Je dis que le spectacle donné ici pour la première fois est absolument honteux. (Applaudissements).

Messieurs, je vous exprime les sentiments de reconnaissance du bureau que vous venez de constituer, et je remercie en votre nom le bureau provisoire : notre aimé et vénéré doyen d'âge dont les conseils sont écoutés avec respect et déférence par ceux-là qui ne partagent pas ses opinions ; nos jeunes collègues qui bénéficient d'un privilège peu durable mais qui verront durer, j'en suis sûr et pour le plus grand bien du pays, la confiance du suffrage universel et la sympathie qu'ils se sont conquises parmi nous.

La péroraison du discours est saluée par une double salve d'applaudissements à droite et au centre.

Les interpellations

M. Doumer invite la Chambre à régler son ordre du jour.

Il annonce les interpellations déposées, notamment celle de M. Lhopiteau sur la politique générale du Gouvernement.

M. Combes demande à la Chambre de fixer à aujourd'hui vendredi la discussion de l'interpellation Lhopiteau.

Il demande en outre de renvoyer à vendredi en huit la fixation de la date des autres interpellations et de continuer sans interruption la discussion du budget.

M. Binder annonce qu'il retire son interpellation sur les menaces adressées au grand-chancelier de la Légion d'honneur parce que le Conseil de l'ordre vient d'exclure de l'Ordre M. Bégnicourt.

C'est une satisfaction donnée à tous les honnêtes gens.

M. Combes. — Il est faux que le Gouvernement ait fait des menaces au Grand Chancelier.

M. Binder. — Nous savons ce que valent vos démentis.

La discussion de l'interpellation Lhopiteau est fixée à aujourd'hui vendredi 2 heures.

On discutera en même temps une interpellation déposée par **M. Vazeilles**, également sur la politique générale.

M. Doumer. — Avant de lever la séance, mes collègues me permettront un mot personnel. Il est peu généreux de s'attaquer au Président de la Chambre ; c'est la seule personne ici qui n'ait pas le droit de se défendre. (Vive approbation sur de nombreux bancs).

La séance est levée à 5 h. 50.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT de la Chambre

M. Paul Doumer, le nouveau président de la Chambre s'est donné mardi, est né dans le Cantal, à Aurillac, le 22 mars 1857.

Elevé à Paris, il entre à 14 ans, en qualité d'apprenti dans une fabrique de médailles. Il devient promptement ouvrier et pendant 6 ans, il emploie, au sortir de l'atelier, ses heures de loisir à compléter l'instruction rudimentaire qu'il avait reçue. Il travaille sans relâche et passe avec succès sa licence ès-sciences. Il entra alors dans l'enseignement et débute comme professeur de mathématique au collège de Mende.

Pendant un congé de convalescence, au mois de janvier 1881, il vint à Laon et prit la direction du *Courrier de l'Aisne*.

Dix mois après, le novembre, il quittait ce journal et fondait la *Tribune* qui ne tarda pas à devenir l'organe du radicalisme dans le département de l'Aisne.

Voici le portrait que trace de M. Doumer, à cette époque de sa vie, le *Journal de St-Quentin* :

Jeune et fougueux, attendant tout de la politique, dévoré du désir de parvenir, ne s'embarrassant d'aucun préjugé, écrivant suffisamment quoique sans éclat ni finesse, parlant sans arrêt ni fatigue pour lui, d'intelligence, moyenne mais nette, volontaire et maître de lui. M. Doumer était le politicien type de la troisième république, avec, comme signe distinctif, un certain mépris de la finesse qui l'éloigne des trons bourbeux où tant d'autres, de la même classe, s'enlizèrent.

Il se jeta dans la mêlée, frappant comme un sourd tantôt ses anciens amis les modérés, tantôt les conservateurs qui, bien disciplinés, lui barraient le passage. Conférences, numéros à sensation, agences d'informations à Saint-Quentin, à Soissons, procès en diffamation perdus mais qui faisaient monter le tirage du journal prouvaient plus que le talent de son créateur et directeur, tout fut mis en œuvre et marcha grand train.

Les élections législatives de 1885 furent un triomphe pour lui : tonte la liste de la *Tribune* passa.

Le 25 avril, M. Doumer était à son tour nommé député avec l'estampille du général Boulanger — contre lequel, d'ailleurs il vota des pourselles quelque temps après.

Aux élections générales de 1889, il fut battu par M. Castelin. Pour le consoler M. Floquet, président de la Chambre en fit son secrétaire particulier.

Un jour, en 1890, qu'il représentait « le patron » à l'enterrement d'un député à Auxerre, comme on parlait dans le cortège de la succession politique du mort, son nom fut mis au avant par cette unique raison qu'il était en disponibilité et franc-maçon. Il passa : fut réélu en 1893, et devint en 1895, ministre des finances du Cabinet Bourgeois.

En 1896, M. Méline le nomma gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Doumer a raconté, dans un livre récemment publié, l'histoire des quatre années qu'il passa en Extrême-Orient et résumé ses vues sur notre empire colonial.

Il donne sa démission du gouverneur en 1902, rentra en France et se fit élire député par ses anciens électeurs de l'Aisne, dans la 2e circonscription de Laon, en remplacement de M. Castelin.

Il fut nommé président de la Commission du budget en 1905.

Le voici président de la Chambre, au grand scandale et à la grande fureur de ses amis politiques les radicaux et les francs-maçons, qui ne lui pardonneront pas d'avoir renversé de son siège le représentant attitré des Loges, M. Brisson.

Cette élection est surtout un échec pour Combes et Pelletan, ennemis personnels de M. Doumer.

La Chambre, qui partage en majorité le dégoût de son président pour le ministère de toutes les hontes et de toutes les oppressions, achèvera-t-elle son œuvre ?

C'est ce que nous verrons bientôt.

ECHOS

PRIÈRES PUBLIQUES POUR LA FRANCE

Des prières publiques pour la France, à la demande du Comité catholique, seront faites, dimanche prochain 15 janvier, à midi, dans l'église Saint-Maurice, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Cambrai.

Tous les hommes de foi voudront s'unir, en cette circonstance, pour appeler les bénédictions de Dieu, sur les grands intérêts de la patrie.

A GRENOBLE

M. Loubat, procureur général à Grenoble est nommé à Lyon.

Il est remplacé par le procureur Taintenier, de Lille, qui se rendit célèbre en faisant arrêter le Frère Flamidien proclamé ensuite innocent par la Cour de Douai.

Nous ne gagnons pas au change.

(Croix de l'Isère.)

NOUVELLES MILITAIRES

M. Squivet, lieutenant au 73e d'infanterie passe au 5e bataillon d'Afrique.

M. Rageot, capitaine d'infanterie, officier d'ordonnance du général commandant la 2e brigade, est nommé à l'état-major de l'armée.

M. Plancke, capitaine au 137e, est nommé officier d'ordonnance du général commandant Bizerte.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Nous rappelons que c'est aujourd'hui vendredi à 5 heures 1/2 du soir qu'aura lieu dans la grande salle du nouveau siège social du « Nord-Touriste » et de l'A. C. du Nord, 4, rue de la Gare, près de la Grand'-Place, à Roubaix, l'assemblée générale extraordinaire de l'A. C. du Nord. A l'ordre du jour figurent les deux questions suivantes : 1° Projet de budget pour 1905 ; 2° Augmentation de la cotisation votée en principe par l'assemblée générale annuelle du 29 décembre dernier.

Les membres de l'A. C. du Nord sont instamment priés d'assister à cette réunion générale.

ÉTAT DES RÉCOLTES

Le temps s'est entièrement modifié depuis la semaine dernière. Aux froids excessifs a succédé un dégel rapide et fort humide. Depuis, le temps est redevenu meilleur, il a gelé à nouveau ; la pression a'est relevée rapidement en Angleterre et aujourd'hui la journée est superbe.

Les avis reçus de tous les points de la France constatent que les gelées n'ont pas causé de dommages sérieux. Les perspectives restent favorables, surtout pour les colzas et les escourgeons.

Les gelées ont dû détruire une certaine quantité de mulots, mais le neige serait préférable.

Si le temps reste au sec, on va préparer les semailles de mars ; on s'apprête dans le Nord et dans une partie de la France à faire plus de betteraves.

On ne signale rien d'anormal dans la température en Europe et, dans l'ensemble, les nouvelles sont plutôt meilleures qu'à pareille époque de l'année dernière, surtout aux Etats-Unis.

LE NORD A LOURDES

Le 12 février prochain, dernier dimanche après l'Epiphanie, aura lieu, en l'église St-Maurice, à Lille, la grande fête annuelle en l'honneur de Notre Dame de Lourdes.

Tous les pèlerins de la région de Lille sont spécialement invités à cette fête et, comme les années précédentes, le vaste église de St-Maurice sera trop petite pour accueillir tous ceux qui voudront prendre part à cette magnifique solennité.

Les vêpres seront chantées à 3 heures.

Après l'allocution qui sera donnée par M. l'abbé Lecomte, supérieur du collège de Tourcoing, la procession aux flambeaux parcourra les nefs, au chant si populaire et toujours si émouvant des cantiques de Lourdes.

Cette fête de février qui rappelle la date des premières apparitions (11 février) est aussi l'annonce des pèlerinages de cette année ; le pèlerinage des hommes au mois de mai, et le grand pèlerinage diocésain le 3 septembre.

GAZETTE DU NORD

On annonce la mort :

— A **FIVES-LILLE**, de **M. Jean-Baptiste Leclercq**, capitaine en retraite, chef de bataillon de territorialé, officier de la Légion d'honneur, fondateur et ancien président du Souvenir français, à Lille, décédé à l'âge de 74 ans.

Cet homme de bien était estimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient.

Ses funérailles auront lieu, samedi, à onze heures, en l'église Notre-Dame de Fives.

— A Quesnoy, de **Mme Marie-Léonide-Céline Motte**, veuve de **M. Ch. Lestremant**, notaire, pieusement décédée le 10 janvier 1905, dans sa 52e année, administrée des Sacrements de l'Eglise.

Les funérailles se célébrent aujourd'hui, en l'église paroissiale du **QUESNOY**, à 11 h., et l'inhumation aura lieu dans l'après-midi, à Wargnies-le-Petit, dans la caveau de famille.

Les funérailles de **M. Jules Toulemonde**, chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, marguillier de la paroisse Saint-Martin, ancien président des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, ont eu lieu jeudi à 10 h., en l'église Saint Martin, à **ROUBAIX**.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue Neuve, 36, par M. le chanoine Berteaux, entouré d'un nombreux clergé.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Eloy-Duvillier et Stéphane Wibaux, membres du Conseil de fabrique, le docteur Prouvost et Auguste Bayart, président et membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; Jules D'Halluin, président du Syndicat mixte, et Eugène Ernoult, trésorier, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Immédiatement derrière le corbillard venaient les marguilliers, puis les fils du défunt, qui conduisaient le deuil.

Une très nombreuse assistance suivait le convoi, parmi laquelle nous avons remarqué : MM. Dehau et Emile Barrois, conseillers généraux ; Delle, maire de Boustecqua ; Deschodt, Gustave Wattinne, adjoints au maire de Roubaix ; docteur Lepoutre, Déprès, Gaydet, Cléty, Acb. Rousseau, Browaeys, conseillers municipaux ; Albert Prouvost, président, Dubly et Julien Lefebvre, juges au Tribunal de Commerce ; François Roussel, président ; Florent Carissimo, vice-président ; Jean Boussut, Ch. Pollet, membre de la Chambre de Commerce ; Lahoussa et Herbaux-Hassebroucq, membres de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France ; Alexandre Faidherbe, ancien adjoint au maire ; J. Ruffelet, ancien président, et Paul Delmazure, vice-président de l'U. C. ; les chanoines Vassart et Mortaux ; l'abbé Gheuquier, supérieur du Collège de Roubaix ; l'abbé Lecomte, supérieur du Collège de Tourcoing ; l'abbé Hoenet, doyen de Wattrelos, etc.

— Les funérailles de **M. Desmyttère**, ancien maire de Cassel, ancien conseiller général, ont été célébrées hier, jeudi, en l'église de **CASSEL**, au milieu d'une affluence considérable.

Elles ont donné lieu à une grandiose et touchante manifestation.

La ville entière était en deuil. Sur le parcours du cortège, les habitants avaient mis leurs drapeaux en berne.

Toutes les sociétés locales, tous les habitants de la ville et une foule considérable des communes voisines s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie.

On y remarquait de nombreuses notabilités d'Hazebrouck, de Lille, de Dunkerque, de Saint-Omer, d'Armentières, Béthune, Bailleul, et même de Boulogne et d'Abbeville.

Au cimetière, il n'a pas été prononcé de discours, suivant le désir de la famille, mais M. Monesclasy, maire de Cassel, conseiller général, a tenu à adresser un mot d'adieu à son prédécesseur, au nom de ses anciens administrés.

Il l'a fait dans les termes suivants :

Messieurs,

Je sais que le désir de l'homme éminent à qui nous rendons les derniers honneurs a été qu'aucun discours ne fût prononcé au cimetière ; je me ferais un scrupule d'enfreindre ce désir, qui est aussi celui de la famille ; néanmoins, il est permis à son successeur de noter deux dates de l'histoire locale et d'évoquer la manifestation grandiose qui clôtura cette longue carrière.

Nommé maire par ordonnance royale du 7 février 1849, M. Desmyttère, conserva ces fonctions, sans interruption, jusqu'au 17 mai 1896, et il fut encore, ce même jour, renommé maire à l'unanimité du Conseil municipal, mais, à cause de son grand âge, il déclina le renouvellement de son mandat.

En présence de cette résolution inébranlable, l'assemblée communale décida, par acclamation, d'offrir à son ancien maire, une médaille commémorative, comme témoignage de gratitude pour les services rendus par lui à sa ville natale et à ses concitoyens, pendant les quarante-huit années de sa bienfaisante administration. La remise solennelle de cette médaille eut lieu, le 14 septembre 1896, à l'ancien magistrat municipal, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, du conseil municipal et d'un grand nombre de ses amis.

Ce jour-là, la ville de Cassel était en fête.... Aujourd'hui elle est en deuil.

Des hommes comme celui que nous pleurons meurent, mais leur souvenir reste ineffaçable. Ma reconnaissance à moi, cher M. Desmyttère, restera jusqu'au dernier souffle de ma vie.

Il a vécu et est mort en chrétien, en attendant de la haut, le récompense promise aux justes.

Devant ce cercueil, je m'incline respectueusement, et au nom de la ville, j'adresse à son ancien maire, à l'ancien conseiller général du canton, l'hommage d'un suprême adieu.

Les paroles de M. Monesclasy répondant au sentiment général, car M. Desmyttère a occupé une grande place dans le pays des Flandres, dont il a personnifié admirablement, pendant un demi-siècle, les robustes traditions de droiture et d'indépendance.

Ces traditions sont héréditaires dans sa famille. Depuis de longues générations, les ancêtres de M. Desmyttère ont été mêlés à la vie publique de Cassel. Pour n'en citer qu'un, son aïeul, M. Pierre Desmyttère, avocat au Parlement des Flandres, exerçait sa profession devant le Châtellenie de Cassel avant 1789, et après avoir été emprisonné pendant la Terreur, il a rempli avec distinction, après le 9 thermidor, les fonctions de Président du district de Cassel. Il a laissé, comme son petit-fils, la réputation d'un homme de ferme bon sens et de grand courage.

Le deuil était conduit par M. Albert Desmyttère, fils du défunt, par MM. André Desmyttère, Jules Dansette, député du Nord, et Hubert Dansette, ses petits-fils.

La croix était portée par M. Monesclasy.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Masson-Beau, conseiller général ; Bosquillon de Jenlis, ancien président du conseil d'arrondissement ; A. de Kytapotter, conseiller municipal ; Ernest Bébaghel et Caulier, amis du défunt, et Boone, le plus ancien des chefs des services municipaux.

— Les funérailles de **M. Louis Blanquart Leconte**, négociant, ancien maire d'**ESTAIRES**, ancien capitaine de la compagnie des pompiers, ont eu lieu, mercredi, à dix heures du matin, au milieu d'une nombreuse assistance.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Dupont, maire d'Estaires ; Auguste Petillon, capitaine des pompiers ; Henri Pruvost, capitaine honoraire, et Fénart-Permanne, administrateur de l'hospice.

Le deuil était conduit par MM. Planvier père et fils, gendre et petit-fils du défunt, qu'accompagnaient M. l'abbé Cateau, supérieur et un professeur du collège.

— Mercredi eut eu lieu en l'église de **LECELLES**, les funérailles de **M. Henri François**, membre du comité de l'Association amicale des anciens élèves des Frères de Saint-Amand.

Le défunt jouissait de l'estime générale. Les coins du poêle étaient tenus par M. A. Boucher, président ; et par MM. Henri Leclercq, Louis Lenna et Augustin Renoncourt, membres du Comité.

Le même jour, deux autres membres du Comité étaient en deuil : M. Arthur Lemoine enterrait son père et M. Palmyre Dupire, un de ses parents.

Nous recommandons ses prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— On annonce la prochain mariage de **Mlle Marthe Jacobs**, fille du professeur de violoncelle bien connu, avec **M. Vasili de Kwivenko**, capitaine d'état-major de l'armée russe à Saint-Pétersbourg, attaché à la garde d'honneur de l'Empereur de Russie.

— Nous apprenons les fiançailles de **Mlle Thérèse Lotthé**, fille de M. Ernest Lotthé, notaire à Bailleul, conseiller général, et de Mme Lotthé-Scrépel, avec **M. Auguste Watine**, docteur en droit, fils de M. Watine-Tafin, propriétaire à Estaires.

— On annonce les fiançailles de **M. Léon Cocheteux**, entrepreneur de peintures, fils de M. et Mme Jules Cocheteux Delaplace de **ROUBAIX**, avec **Mlle Odette Lossignol**, fille de M. Léonidas Lossignol, logéplaur aux Forges et scieries de Denain, et de Mme Lossignol-Debève.

Université catholique

Section des Sciences sociales et politiques

Vendredi 13 janvier, à 5 h 1/4, Conférence d'anthropologie, M. Van Oye : les Races Humaines (amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles, rue de Toul).

UN HOMME MORT DE FROID

A Auberchicourt

Mercredi, dans la matinée, on a trouvé au four à chaux de M. Hasdron, le cadavre d'un homme qui a été reconnu pour être Adolphe Delvalneourt originaire de Roost-Warendin, 52 ans, journalier à Denain.

Le médecin a constaté qu'il est mort d'une congestion causé par le froid.

Tué dans la mine

Mercredi matin, Jules Gérard, travaillant à la fosse Casimir-Périer et demeurant à Somain, se trouvait dans sa taille dite taille ébassante : une énorme pierre vint s'abattre sur lui. Remonté au jour et malgré les soins immédiats qui lui furent donnés, le malheureux expira.

Les obsèques de Jules Gérard auront lieu vendredi à trois heures et demie du soir.

ACCIDENT MORTEL A DENAIN

Mercredi, vers cinq heures du soir, un enfant de brisés d'aérage, dite « canard », descendait dans la puits de la fosse Renard, lorsqu'arrivée à destination, la benne arrêta sur les taquets.

Les ouvriers remettaient les choses en place, quand un pan de mur se détacha du puits de l'accrochage et ensevelit Ernest Trivière, 37 ans, chargeur à l'accrochage.

Ses camarades ne retirèrent qu'un cadavre. Le malheureux Trivière avait une blessure mortelle au côté et le bras fracturé. Le corps fut remonté au jour et transporté à son domicile, quartier Orléans. Le défunt laisse une veuve et trois fillettes en bas-âge.

LES RAPPORTS de l'Église et de l'État

au point de vue des Principes et de l'Histoire

L'application du Concordat de 1815 à 1870

Comment les divers régimes qui se sont succédé en France de 1815 à 1870 ont-ils été amenés à maintenir purement et simplement le Concordat de 1801 et les articles organiques ?

Comment en ont-ils entendu l'exécution et quel épiscopat ont-ils formé ?

L'attitude de cet épiscopat mérite-t-elle les reproches opposés de faiblesse et de révolte portés contre lui et justifie-t-elle l'opinion des adversaires du Concordat et des partisans, catholiques ou non, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Voilà les trois questions auxquelles M. l'abbé Baudrillart a répondu, en faisant l'historique des rapports de l'Eglise et de l'Etat depuis la Restauration jusqu'à l'avènement de la troisième République.

« On se tromperait infiniment, a dit Joseph de Maistre, si l'on croyait que Louis XVIII est remonté sur le trône de ses ancêtres, il est seulement remonté sur le trône de Bonaparte ».

La charte que l'Eglise attendait de la Restauration, c'était l'abolition des articles gallicans de 1682 et des articles organiques : la fin du césarisme et la fin du gallicanisme.

Quant à Louis XVIII, fidèle à sa tactique habituelle, celle que Talleyrand appliquait avec tant de succès au Congrès de Vienne — Il voulait ignorer tout ce qui s'était passé sous la Révolution et sous l'Empire et restaurer le Concordat de 1516, quitte à négocier ensuite avec le Saint-Siège un nouveau traité. Tout défaire, puis tout refaire, tel était son désir.

Le 11 juin 1817, le Gouvernement français et la Cour romaine tombèrent d'accord sur un texte qui rétablissait le Concordat de 1516, abrogeait les articles organiques sur ce qu'ils avaient de contraire à la doctrine et à la discipline de l'Eglise, permettait l'établissement d'un plus grand nombre de diocèses, la transformation des indemnités ecclésiastiques, en biens fonds ou en rentes, le rétablissement d'une partie des ordres religieux, et enfin une protection générale du pouvoir civil au pouvoir religieux.

Les gallicans protestèrent contre ce projet qui, disaient-ils, violait les libertés de l'église gallicane et était contraire au droit moderne. Effrayé par cette opposition, Louis XVIII recula et ce texte ne fut pas soumis au vote des Chambres.

Quelques mois après, le gouvernement royal proposa au Saint-Siège un nouveau projet que celui-ci refusa à son tour.

Après ce double échec des négociations, l'on décida de s'en tenir au concordat de 1801 et le seul changement introduit par la Restauration, fut la augmentation du nombre des diocèses qui fut porté de 50 à 80.

En 1830, l'on put croire un instant à l'avènement du régime séparatiste, mais Louis-Philippe et les chefs parlementaires défendirent le concordat pour éviter toute difficulté politique.

Malgré un certain nombre de députés et les catholiques libéraux, partisans de la séparation, la République de 1848 ne voulut

---

FEUILLETON N° 35

Cœurs de Héros

(Garcia Moreno et ses amis)

PAR ROBERT DE ROBUR et PONS D'ORTODO

— Ah ! monsieur, répondit le cuisinier, la mer me rappelle toujours notre pays. Je pense à la France, à Paris, à...

— A Philomène !... parbleu ! ajouta Taillade en riant.

— Elle m'oublie, l'ingrate.

— Elle t'a oublié, mon pauvre ami ?

— Oui, monsieur, c'est comme je le dis à monsieur. On m'a écrit qu'elle était mariée, avec un charbonnier de la rue de Vaugirard.

— Eh bien ! il faut vite te consoler. Il ne manque pas d'équatoriennes qui seraient fières de t'épouser.

— Eh ! Eh ! répliqua Jeanjean en se rengorgeant, si je voulais...

— Tiens ! Tiens ! Tu fais donc des ravages dans les cœurs ! Et quelle est l'heureuse femme qui a jeté les yeux sur toi ?

— Une vieille dame de Quito, Monsieur, très riche et très gourmande. Elle voudrait m'avoir pour mari.

— Et toi, es-tu disposé à accueillir les vœux de cette respectable dame ?

— Peut-être !... Enfin, nous verrons plus tard... si je reviens de la guerre, ajouta Jeanjean d'un air belliqueux.

En arrivant à Guaranda, Taillade et Olivarès trouvèrent Garcia Moreno tenant une lettre à la main.

— Voilà une bonne nouvelle pour le succès de l'expédition, leur dit-il en montrant la missive. Vous savez, mes amis, que le général Florès, l'ex-président de l'Equateur est exilé depuis quinze ans.

— Il a même fait, je crois, observa Taillade, plusieurs tentatives inutiles pour rentrer à l'Equateur à main armée. Vous l'avez vous-même combattu autrefois avec vigueur, n'est-ce pas ?

— C'est cela ! Depuis lors il était en exil au Pérou. Aujourd'hui, il oublie notre lutte de jadis et ses ressentiments. Il m'écrit ceci :

Garcia Moreno déplia le lettre et lut :

« Dans les circonstances difficiles où vous « vous trouvez, faites-moi savoir si je puis « vous être utile, et je suis à vos ordres.

« Florès. »

— Qu'allez-vous répondre ? demanda Taillade.

— Tenez ! Mettez-vous là, dit Garcia Moreno en faisant asseoir l'ingénieur à son bureau, vous allez me servir de secrétaire... Ecrivez ce que je vais vous dicter. Je réponds à Florès.

« — Venez immédiatement, et soyez notre « général en chef. »

« Garcia Moreno, »

— Est-ce suffisant ? demanda-t-il ensuite à Olivarès et à Taillade.

— Oui, répondirent-ils tous deux, voilà un auxiliaire qui nous sera précieux pour écraser Franco.

Quelques jours après, le général Florès arriva. Garcia Moreno la reçut en lui disant avec rondeur :

— C'est un ami qui arrive parmi nous. Soyez le bienvenu, général.

Les deux chefs qui autrefois avaient combattu avec tant d'ardeur l'un contre l'autre, s'embrassèrent devant le front des troupes. Le même amour de la patrie faisait battre leurs cœurs. En présence de l'ennemi menaçant, leurs rancunes antérieures étaient oubliées et abolies.

Au camp de Guaranda, l'animation était extrême. Depuis le général en chef jusqu'au moindre soldat, chacun terminait hâtivement ses derniers préparatifs.

Dans cette plaine entourée d'une ceinture de volcans, bouillonnait une vie inaccoutumée.

Entre l'activité de l'armée et celle des montagnes existait une analogie frappante. A l'horizon, s'élançait la cime neigeuse du Sangay. Un flot de fumée en jaillissait, rougi parfois par les flammes et zébré d'étincelles. De temps à autre un bruit sec d'explosion, pareil à un feu de file, éclatait dans les entrailles du volcan et se répercutait au loin.

C'était au milieu de ce pays agité par les mouvements d'une vie souterraine, que les forces vives de l'Equateur, représentées par les troupes réunies autour de Garcia Moreno, étaient venues se concentrer pour s'épandre au dehors dans le plaine, pareilles à des torrents de lave brûlante, et rouler dans leurs flots irrésistibles Franco et ses partisans.

Florès avait pris le commandement de l'armée. Sous sa direction, l'instruction des recrues était menée rondement Olivarès et Taillade s'y employaient de leur mieux.

Un mois après l'arrivée du général, on apprit que Franco remontait le Guayas avec ses soldats et ses canons pour s'établir à Babahoyo, au pied des Cordillières, et de là marcher sur les provinces de l'intérieur.

A cette nouvelle Garcia Morano, de concert avec Florès, résolut de se porter à la rencontre de l'ennemi, sans lui laisser le temps de gravir les premières pentes des montagnes.

La levée du camp de Guaranda fut ordonnée. Avant de partir Garcia Moreno passa son armée en revue. A cheval devant le front des troupes, il s'écria d'une voix forte et vibrante :

— Soldats, l'issue de la campagne n'est pas douteuse. Vous défendez la plus pure, la plus sainte des causes : la cause de l'indépendance nationale, de la justice et de la civilisation.

Vous avez à votre tête un général illustre des officiers pleins de science et de bravoure et par dessus tout, vous pouvez compter sur la protection de la Providence...

Préparez-vous à de nouveaux combats, je veux dire à de nouveaux triomphes.

Soldats, je n'ai qu'un ordre à vous donner : Marchez à la victoire !...

Cette belliqueuse harangue électrisa l'armée. Des cris d'enthousiasme éclatèrent dans tous les rangs.

— Vive Garcia Moreno !... Vive Florès !... Viva l'Equateur !...

Au loin, le Sangay semble prendre part, lui aussi, à ces applaudissements. De sourdes détonations, venues de ses flancs, ponctuèrent comme une salve d'artillerie les acclamations des soldats de l'indépendance.

— Quel beau spectacle ! dit Taillade à Olivarès qui se tenait à cheval comme lui derrière Don Gabriel.

— Magnifique en effet ! répondit celui-ci d'un ton un peu sceptique. Dieu veuille que cet enthousiasme dure et soit le présage du succès !

— Ce n'est pas douteux.

— Oh ! Nous le souhaitons tous, reprit Olivarès en hochant la tête, et moi plus que tout autre. Mais à la guerre il faut s'attendre à tout... principalement à l'Equateur. La partie que nous jouons, est grosse, et bien des atouts nous manquent encore. Aussi si je ne l'inquiétude sur l'issue de la lutte !... Vivrons-nous seulement encore pour en voir la fin ?

Garcia Moreno avait achevé son inspection.

Le général Florès donna l'ordre de départ et l'armée se mit en marche.

CHAPITRE XI

Vaincre ou mourir !

Au sortir du camp de Guaranda, l'armée de Garcia Morano descendit les pentes abruptes des Cordillières. Pendant plusieurs jours au milieu de chemins à peine praticables, sur les bords des précipices, elle traîna ses armes et ses bagages.

Le transport des canons fut particulièrement pénible ; il se fit au moyen de petits chariots très bas, tirés par des mulets. Dans les passages difficiles, les soldats remplacèrent les bêtes de somme, les uns traînant, les autres poussant.

L'armée arriva enfin dans la plaine. Des indiens furent envoyés en éclaireurs pour reconnaître la position exacte des ennemis.

Leurs troupes étaient divisées en deux parties : l'une établie à Babahoyo, sous les ordres de Franco, et l'autre à Venezuela sous les ordres du général Léon. Elles barraient ainsi la route de Guayaquil de chaque côté de Guayas.

Ces deux armées étaient de beaucoup supérieures en nombre à celle de Quito. Elles comptaient une artillerie expérimentée et une cavalerie considérable.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE